

# Renouvellement de la politique culturelle du Québec

Mémoire du Regroupement des  
événements majeurs internationaux

Août  
2016

**RÉMI**  
REGROUPEMENT DES  
ÉVÉNEMENTS MAJEURS  
INTERNATIONAUX



## RÉSUMÉ/SOMMAIRE EXÉCUTIF

Les événements majeurs internationaux ont connu une forte croissance depuis l'adoption de la première politique culturelle. Ils ont aujourd'hui des retombées multiples, mais l'apport de ces « institutions » à la vitalité culturelle du Québec n'est pas toujours reconnu à sa juste valeur. Dans le cadre du renouvellement de la politique culturelle, le Regroupement des événements majeurs internationaux (RÉMI) propose au ministère de la Culture et des Communications l'adoption de mesures qui viendraient donner un second souffle au développement de l'industrie. Il formule les recommandations suivantes :

1. De façon à indexer des sommes qui sont historiquement les mêmes et admettre au Programme quelques nouveaux événements et festivals québécois de la SODEC, ajouter des ressources au Programme d'aide à la diffusion en variétés, tout particulièrement au volet Aide aux événements nationaux et internationaux. Procéder à une augmentation proportionnelle du côté du CALQ.
2. Reconnaître le rôle de diffuseurs de variétés que sont les événements majeurs internationaux (et autres festivals et événements), même si d'autres composantes de la programmation font en sorte que les variétés n'en sont pas les seules. Ajouter des sommes en lien avec ces éventuels ajouts au Programme.
3. Prévoir des pratiques administratives assurant une meilleure prévisibilité pour les événements majeurs internationaux, incluant des ententes triennales.
4. Évaluer la possibilité de reconnaître le rôle structurant d'un certain nombre d'événements majeurs internationaux à travers un nouveau statut de « Grand festival national » et pourvoir pour ceux-ci un cadre d'intervention spécifique et ciblé doté de moyens considérables.
5. Travailler de concert avec le ministère du Tourisme du Québec, afin d'évaluer la possibilité que cette reconnaissance (à titre de « Grand festival national ») et cette intervention aient un caractère gouvernemental plutôt que sectoriel.
6. De façon à pouvoir accueillir de nouveaux événements, mais aussi pour favoriser la croissance de l'industrie et, du point de vue culturel, une plus grande diffusion des variétés, le ministère doit édicter des règles d'indexation automatique ou d'augmentation programmée.
7. Prévoir un soutien spécifique à l'innovation, à la numérisation et aux nouvelles initiatives qui permettront aux diffuseurs que sont les événements majeurs internationaux de rejoindre un plus vaste public.
8. Évaluer la mise en place de nouvelles mesures fiscales, de crédits d'impôt notamment, afin de donner à l'industrie événementielle un accompagnement automatique du type de ceux qui prévalent en cinéma et en audiovisuel.
9. Jouer un rôle actif afin de ramener le gouvernement fédéral dans le dossier des festivals et des événements, plus particulièrement celui des événements majeurs internationaux, avec un programme dédié et spécifique.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Résumé/sommaire exécutif</b> .....	2
<b>Mot du PDG et de la présidente du conseil d'administration</b> .....	4
<b>Présentation du RÉMI</b> .....	5
Un peu d'histoire .....	6
Composition du conseil d'administration .....	6
<b>Retombées des membres et de l'industrie</b> .....	7
Écosystème des événements majeurs.....	7
Retombées culturelles .....	8
Rayonnement .....	9
Retombées éducatives .....	9
Retombées économiques .....	10
Retombées professionnelles .....	11
Retombées régionales.....	11
<b>Défis et problématiques</b> .....	13
Des programmes sous-financés .....	13
Un manque de prévisibilité .....	14
<b>Des mesures à prendre</b> .....	14
Un statut particulier, une reconnaissance .....	14
Un financement adéquat et une indexation automatique des programmes existants .....	18
Accompagner le virage numérique, l'innovation et le renouvellement .....	18
Créer des mesures fiscales dédiées aux événements majeurs internationaux.....	19
Un soutien plus adéquat du gouvernement fédéral .....	19

## MOT DU PDG ET DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Martin Roy



Louise Beaudoin

« Le développement des recherches, parallèlement à celui des festivals eux-mêmes, nous conduit à revenir sur l'idée que les festivals seraient des icônes (Smith, 2012 cité dans Négrier *et al.*, 2013), à la marge des politiques culturelles, une sorte d'exception dans l'exception culturelle, due au caractère prétendument temporaire, festif et commercial de cette activité, par opposition à la permanence, au sérieux et keynésien domaine culturel légitime. » (Négrier & Jourda, 2007 cités dans Négrier *et al.*, 2013)<sup>1</sup>

Au début des années 1990, alors que voit le jour la politique culturelle du Québec et que se mettent en place les programmes tels qu'on les connaît aujourd'hui à la SODEC et au CALQ, les événements majeurs internationaux sont peu nombreux et n'ont pas la stature actuelle. Le Festival International de Jazz de Montréal et le Festival Juste pour rire, pour ne nommer que ces deux vaisseaux amiraux, ont à peine 10 ans et la Place des Festivals, au cœur de la Métropole, n'existe que dans la tête de quelques visionnaires.

En fait, s'il est une chose qui a complètement changé entre la politique culturelle et la révision en cours, c'est bien l'avènement d'une véritable industrie de l'événementiel qui a connu une croissance exponentielle, en disposant certes du soutien de l'État, mais souvent dans l'absence de prévision, de concertation, de coordination entre les différents ministères et organismes concernés. Souvent aussi, avec des moyens qui ont pu paraître importants au début, mais qui n'ont pas été revus à la hausse, ne serait-ce qu'indexés, notamment en fonction du rôle prépondérant que se sont mis à jouer les événements majeurs internationaux en tant que diffuseurs des arts de la scène et de variétés au Québec.

Aujourd'hui, peut-être parce qu'ils sont proportionnellement soutenus financièrement davantage en fonction de leur apport économique et touristique, notamment par le ministère du Tourisme, ces grands rendez-vous sont en manque de reconnaissance culturelle.

Alors qu'il procède à l'actualisation de la politique culturelle nationale, le ministère de la Culture et des Communications est appelé de toutes sortes de façons à affirmer l'importance des événements majeurs internationaux pour la vitalité et la diffusion de la culture québécoise et, souvent, de la langue française elle-même. Cela passe bien sûr par une augmentation des budgets, mais aussi par de nouvelles façons de faire et, même, de « voir » ces événements. L'idée maitresse de ce mémoire est, dans les faits, de reconnaître le rôle fondamental que jouent les événements majeurs internationaux et, en conséquence, de leur donner un statut particulier. On évoque ici de nouveaux programmes mieux adaptés, plus ciblés à leur réalité et une reconnaissance formelle, laquelle pourrait peut-être, en fonction de travaux concurrents au ministère du Tourisme, devenir « gouvernementale », plutôt que deux fois « sectorielle », à savoir au ministère de la Culture et au ministère du Tourisme.

1 Source : NÉGRIER *et al.*, (2013). *Festivals de musique [s] – Un monde en mutation. Une comparaison internationale*. Éditions Michel de Maule, Paris, p.31.



## PRÉSENTATION DU RÉMI

Le RÉMI est un regroupement de 27 événements majeurs au Québec à fort rayonnement international (auquel s'ajoutent 4 membres affiliés). Les organismes membres représentent de nombreux domaines culturels, sportifs et de divertissement et sont situés géographiquement dans différentes régions du Québec.

Les événements majeurs internationaux membres du RÉMI sont :



### Membres affiliés



## UN PEU D'HISTOIRE

À la fin de l'année 1999, le gouvernement du Québec et 12 événements majeurs internationaux commandent conjointement une recherche sur l'affluence des touristes et l'activité économique que ces événements génèrent.

Fin 2000, le Regroupement des événements majeurs internationaux (RÉMI) voit le jour avec, à ses lettres patentes, l'objet suivant : « À des fins purement sociales et culturelles, favoriser l'organisation, le développement, la promotion et le renouvellement d'événements majeurs internationaux québécois; accroître la notoriété des événements majeurs internationaux et susciter leur création; favoriser le développement d'un organisme d'intervention et de soutien stratégique pour les événements majeurs internationaux au Québec; recevoir des dons, des legs, des subventions, d'entreprises publiques et parapubliques et privées. »

En 2001, le RÉMI commande une reprise de l'étude produite en 1999, selon les mêmes barèmes, mais cette fois pour 19 événements. On constate alors, après seulement deux ans, la progression générale des événements et leur impact grandissant dans le paysage socio-économique du Québec. Cette étude a été mise à jour depuis, en 2004, 2007 et 2010.

Puis, le RÉMI publie en 2015 une étude réalisée par KPMP et intitulée « Développer le plein potentiel touristique et économique des événements majeurs internationaux : un levier essentiel à la création de richesse » qui conclut que le potentiel touristique des événements majeurs internationaux demeure sous-développé, étant donné qu'ils sont d'importants « moteurs » d'attraction touristique et de retombées économiques.

Les derniers rapports d'achalandage indiquent que les événements majeurs internationaux membres du RÉMI sont annuellement fréquentés par environ 4,8 millions de visiteurs uniques totaux, dont 1,1 million de touristes (visiteurs ayant dormi au moins une nuit)<sup>2</sup>.

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Louise Beaudoin**

Présidente du conseil  
d'administration du RÉMI

**Daniel Gélinas**

Directeur général,  
Festival d'été de Québec

**Gilbert Rozon**

Président fondateur,  
Festival Juste pour rire

**Eugène Lapierre, vice-président**

Directeur général, Coupe Rogers

**Pierre Bertrand**

Directeur général,  
Festival d'été de Tremblant

**Pascal Lafrenière**

Directeur général,  
Festival Western de St-Tite

**François Bédard,  
secrétaire-trésorier**

Directeur général,  
Festival de Lanaudière

**Jacques-André Dupont**

Président-directeur général,  
Festival International de  
Jazz de Montréal

**Marie-Claude Beauvais**

Directrice ventes et commandites,  
International de Montgolfières  
de Saint-Jean-sur-Richelieu

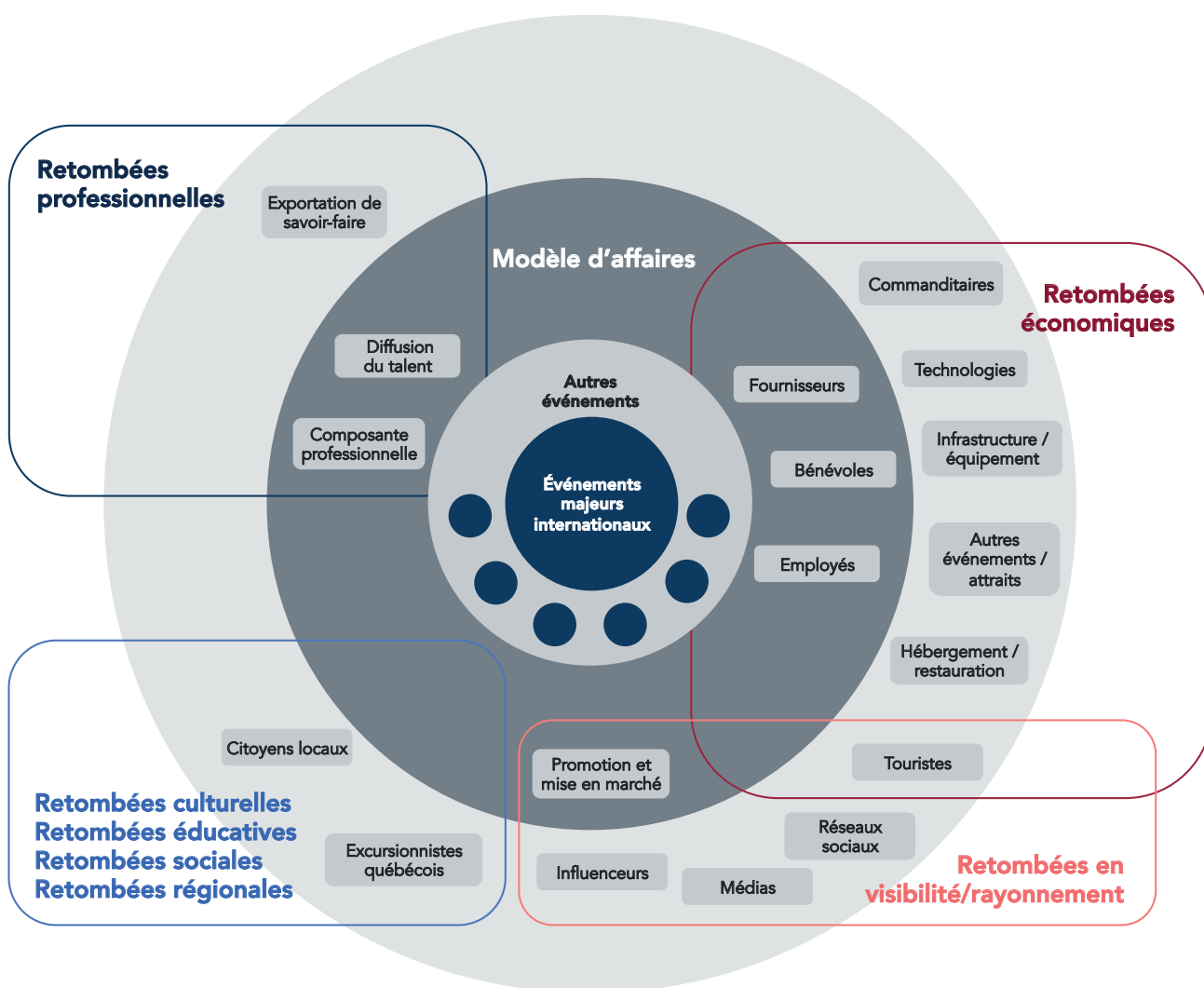
<sup>2</sup> Selon les rapports d'achalandage remis au ministère du Tourisme; données variant entre 2011 et 2014 dépendamment des festivals et événements. Source : KPMG. (2014). *Développer le plein potentiel touristique et économique des événements majeurs internationaux : un levier essentiel à la création de richesse*, p. 9.

## RETOMBÉES DES MEMBRES ET DE L'INDUSTRIE<sup>3</sup>

### LES ÉVÉNEMENTS MAJEURS INTERNATIONAUX : AU CŒUR D'UN ÉCOSYSTÈME PORTEUR DE RETOMBÉES MULTIPLES

- Les événements majeurs internationaux sont des produits d'appel majeurs pour les villes du Québec. Ils servent de catalyseur pour l'attraction et la rétention de touristes. Ils se traduisent en revenus pour les hôtels, restaurants et autres commerces, générant ainsi des retombées économiques significatives pour le Québec. Ils contribuent significativement au rayonnement du Québec à l'étranger.
- Ces événements sont également d'importants moteurs sur les plans culturel, social, régional, etc.

#### Écosystème des événements majeurs



3 Le contenu de cette section est en grande partie tiré de : KPMG. (2014). *Développer le plein potentiel touristique et économique des événements majeurs internationaux : un levier essentiel à la création de richesse*, p. 19-36.

## RETOMBÉES CULTURELLES

Les événements majeurs internationaux sont un outil important de la diffusion culturelle et contribuent ainsi significativement à la qualité de vie des citoyens.

- L'Institut de la statistique évalue que 9 % des spectacles présentés en salles au Québec le sont dans le cadre d'un festival. Cette donnée démontre l'importance de ces événements, même en ne prenant nullement compte des « volets extérieurs » qui rassemblent très souvent des foules considérables.
- Une estimation de KPMG faite à partir des données des membres permet d'avancer que chaque année, les membres du RÉMI versent quelque 8 millions \$ en cachets aux artistes québécois inclus dans leur programmation.
- Les événements majeurs internationaux comptent parmi les plus importants diffuseurs au Québec. Les principes d'accessibilité, au cœur de l'approche de la majorité d'entre eux, permettent à l'ensemble des citoyens d'avoir accès à des programmations culturelles de qualité présentant des artistes d'ici et d'ailleurs. La gratuité d'une partie de la programmation (plus ou moins grande selon les événements) permet, en effet, à des dizaines de milliers de festivaliers de découvrir le jazz, la musique francophone, la musique rock, alternative, les arts du cirque, le cinéma, la pyrotechnie, etc. Pour plusieurs Québécois, ce contact avec la culture, et tout particulièrement les arts de la scène, est l'un des seuls qu'ils peuvent avoir durant l'année.
- Certaines disciplines s'articulent autour des festivals et événements qui leur sont dédiés, tout spécialement des événements majeurs internationaux comme le Festival International de Jazz de Montréal, Juste pour rire, Montréal Complètement Cirque, par exemple. Ces rôles de « pivots », de « piliers » dans des secteurs ont une action structurante, car ils permettent autant à la relève d'émerger qu'aux artistes établis de rayonner.
- Les événements majeurs internationaux font la promotion de la diversité culturelle par leur programmation mettant en vedette des artistes et artisans d'origines et de cultures diverses, des quatre coins du monde.
- Les événements majeurs internationaux permettent aussi aux visiteurs de découvrir d'autres cultures (ex. : danses, musiques et costumes traditionnels au Mondial des Cultures ou au Festival International des Rythmes du Monde de Saguenay) et de démocratiser des savoir-faire.
- Un festival ou un événement majeur contribue à créer un lien social. C'est un véhicule de l'expression d'une relation entre l'identité, l'appartenance collective et le lieu<sup>4</sup>.
- Un événement majeur est une occasion pour construire l'histoire, des pratiques culturelles et pour définir et affirmer les valeurs partagées<sup>4</sup>.

---

4 Source : SIMARD, E. (2010). « Montréal, ville de Festivals » entre culture et tourisme culturel : le cas de Montréal en lumière. (Mémoire de maîtrise) – Université du Québec à Montréal, p. 19.



## RAYONNEMENT

- Les événements majeurs internationaux servent de tremplin pour les nouveaux artistes et performeurs (chanteurs, musiciens, cinéastes, humoristes, sportifs, etc.). Ils donnent une place à la relève et aux premières œuvres.
- Ils permettent également de favoriser la pérennité du talent artistique local, tel qu'exprimé, par exemple, dans la vision du Festival International de Jazz de Montréal et celle des FrancoFolies de Montréal.
- Les événements majeurs internationaux permettent aussi de rendre emblématiques certains artistes québécois qui deviennent par la suite des ambassadeurs pour le talent québécois à l'étranger.
- Les grands événements à rayonnement international attirent non seulement des milliers de touristes à chaque année, mais également des visiteurs professionnels venus des quatre coins du monde qui participent à des activités professionnelles (ex. : des marchés, des foires, etc.). Par exemple, par le biais de leur volet professionnel «Rendez-vous Pros des Francos», les FrancoFolies de Montréal accréditent chaque année près de 300 professionnels de divers pays de la francophonie (organiseurs d'événements, diffuseurs, tourneurs, agents d'artistes, labels, journalistes spécialisés). Ces rencontres favorisent le rayonnement des artistes québécois à l'étranger et la promotion de la langue française.
- Les événements majeurs internationaux sont de véritables outils de promotion de la vitalité culturelle d'une ville ou d'une région.
- Les événements majeurs internationaux contribuent à véhiculer une image positive d'une ville, de sa culture et de ses habitants à l'étranger. Ils sont non seulement un espace important pour des artistes locaux mais aussi une plateforme d'échanges pour les artistes invités et pour les organisateurs.

## RETOMBÉES ÉDUCATIVES

Les événements majeurs internationaux ont, en grande majorité, des composantes éducatives qui s'adressent principalement aux enfants, aux étudiants et aux adultes. Plusieurs de ces programmes et activités sont soutenus par des commanditaires de prestige :

- La Petite école du jazz (en collaboration avec Rio Tinto) offre des jeux et des activités éducatives portant sur les instruments de musique et l'importance de la pratique musicale dès le plus jeune âge.
- Le Festival International de Jazz de Montréal a également mis en place un programme de persévérance scolaire qui offre des cours de percussion gratuits dans des écoles de quartiers défavorisés de Montréal. En 2014, 2 900 élèves ont profité du programme qui, selon les responsables, permettrait de réduire l'absentéisme et le décrochage.
- La Coupe Rogers organise la Mini Coupe Rogers qui propose aux jeunes de 5 à 12 ans une initiation au tennis.
- Le Festival d'été de Québec propose des activités sportives et artistiques à la Place de la famille (commandité par Le Lait). Il organise aussi d'autres activités éducatives pour les jeunes telles des activités de vulgarisation scientifique.

## RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

- Les événements majeurs internationaux sont d'importants moteurs de retombées économiques :
  - Ils sont des moteurs d'attraction touristique : ils attirent **4,8 millions de visiteurs, dont 1,1 million de touristes**<sup>5</sup>.
  - Ils affichent une proportion plus élevée de touristes hors Québec que la moyenne de l'ensemble du Québec (la **clientèle « non locale »** des événements majeurs est **composée de plus de 30 % de touristes hors Québec versus 8 % pour la moyenne québécoise**)<sup>6</sup>.
  - Les événements membres du RÉMI génèrent un total de 362,1 M\$ en valeur ajoutée et 41,2 M\$ (excluant la parafiscalité) de retombées fiscales pour le Québec<sup>7</sup>.
    - > La **valeur ajoutée** de leurs **retombées touristiques** est estimée à **202,3 M\$ pour le Québec**.
    - > **35,2 M\$ (excluant la parafiscalité) de retombées fiscales** générées par le séjour des 4,8 millions de touristes.
    - > La **valeur ajoutée des dépenses d'exploitation** est estimée à **159,8 M\$ pour le Québec**.
    - > **6,0 M\$ (excluant la parafiscalité) de retombées fiscales** générées par les dépenses d'exploitation.
- Les événements majeurs internationaux ont aussi souvent des impacts positifs sur les commerces adjacents et leurs quartiers.
  - Les événements majeurs internationaux, et principalement ceux offrant des programmations publiques gratuites qui attirent d'énormes foules, sont des sources d'achalandage qui profitent aux commerces avoisinants et servent de catalyseur pour stimuler les investissements dans l'aménagement urbain. C'est le cas notamment du Quartier des spectacles :
    - > Investissement de plus de 140 millions de dollars par les gouvernements et la Ville de Montréal.
    - > De nombreux restaurants, bars et boutiques ont ouvert leurs portes à proximité de la Place des Festivals au cours des dernières années (environ une quarantaine de nouveaux commerces depuis 2007).
    - > Construction immobilière : arrivée de nouveaux résidents dans le quartier (maintenant 2350 appartements et 6 000 résidents).
    - > Place des Festivals : aménagement de la Place, fontaines, plan lumière, Édifice Wilder, etc.

---

5 Selon les rapports d'achalandage remis au ministère du Tourisme ; données variant entre 2011 et 2014 dépendamment des festivals et événements. Source : KPMG. (2014). *Développer le plein potentiel touristique et économique des événements majeurs internationaux : un levier essentiel à la création de richesse*, p. 28.

6 Sources : Ministère du Tourisme. (2012). *Le tourisme en bref ; rapports d'achalandage tels que soumis au ministère du Tourisme* (Juin 2014). Sources et données tirées de : KPMG. (2014). *Développer le plein potentiel touristique et économique des événements majeurs internationaux : un levier essentiel à la création de richesse*, p. 29.

7 Source : SECOR. (2010). *Étude économique pour le RÉMI*. Source et données tirées de : KPMG. (2014). *Développer le plein potentiel touristique et économique des événements majeurs internationaux : un levier essentiel à la création de richesse*, p.36.

## RETOMBÉES PROFESSIONNELLES

L'industrie événementielle a permis à des entreprises d'ici de développer une expertise et un talent québécois reconnus et exportés à l'international, par exemple :

- Le Groupe Sensation Mode, qui a développé le concept Festival Mode et Design, développe maintenant des concepts pour d'autres événements de mode dans le monde tels qu'à Berlin, Londres, etc.
- Gestev produit plus d'une centaine d'événements (ex. : Red Bull Crashed Ice).
- Solotech a contribué au succès de divers événements internationaux tels spectacles et tournées de Céline Dion, spectacles du Cirque du Soleil et Jeux Olympiques de Sotchi.

De plus, les bénévoles, les employés et les fournisseurs développent une expertise concrète lors de leur implication au sein d'un événement majeur international.

## RETOMBÉES RÉGIONALES

- Les événements majeurs internationaux situés hors des centres urbains permettent de dynamiser les régions. Les événements majeurs hors des centres urbains voient l'importance de leurs retombées (sociales, touristiques, etc.) amplifiée étant donné une diversité et une offre culturelle généralement moins grandes :
  - Les Régates de Valleyfield :
    - > Il est un des seuls événements majeurs dans l'ouest de la Montérégie. Il attire plus de 100 000 spectateurs et génère une notoriété importante pour la région.
    - > « Valleyfield est associé à « Régates » partout au Québec », selon le DG, Michel Poirier.
  - Le Festival International des Rythmes du Monde de Saguenay :
    - > Il est le seul membre du RÉMI au Saguenay–Lac-Saint-Jean ; il offre aux visiteurs locaux et internationaux des spectacles des quatre coins de la planète. Il met en scène la musique du monde de 900 artistes.
  - Le Festival Western de St-Tite :
    - > « Le Festival Western de St-Tite est un **événement incontournable dans l'univers du divertissement et de la diffusion culturelle dans la région mauricienne**. Le Festival contribue à rendre les communautés de ce coin du pays encore **plus dynamiques**, a déclaré la Ministre Shelly Glover. Nous sommes fiers de contribuer à de telles activités qui rassemblent près de 480 artistes et attirent plus de 600 000 personnes ».
  - Sans parler du Mondial des Cultures de Drummondville, de l'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu, etc.
  - La réputation culturelle des villes repose en grande partie sur l'événement culturel<sup>8</sup>.
  - Les festivals et événements majeurs constituent désormais des atouts touristiques, au même titre que les musées et le patrimoine bâti.
  - Les événements majeurs internationaux dynamisent les régions car ils leur confèrent un caractère distinctif, les animent en plus d'offrir un espace de vie agréable.

8 Source : GARAT, I. (2005). « La fête et le festival, éléments de promotion des espaces et représentation d'une société idéale », *Annales de géographie* 2005/3 (n° 643), p. 265-284.

## Les effets intangibles

Alain Dubuc, La Presse, 6 juillet 2013

« Dès qu'on fait le bilan des festivals ou des grands événements, on s'empresse de calculer les retombées économiques pour mesurer leur succès ou pour évaluer la pertinence des subventions gouvernementales qu'elles reçoivent. [...] Les chiffres, c'est bien beau, mais il n'y a pas que ça. Les bénéfiques intangibles doivent aussi entrer dans la balance. [...] Mais il peut aussi y avoir des effets plus diffus, que l'on ne peut pas attribuer à un élément précis. Par exemple, à Montréal, la succession de festivals peut attirer des touristes qui savent que, peu importe le moment de l'été, il y aura quelque chose d'intéressant. Ou encore le fait que les organisateurs d'un congrès soient attirés par Montréal. Ou encore que, des Québécois décident de passer l'été au Québec pour profiter des festivals plutôt que de dépenser leur argent ailleurs.

Il faut aussi tenir compte des effets structurants que peuvent avoir ces grandes manifestations, si elles réussissent à créer ici une industrie au-delà de la durée de l'événement, encourager les créateurs, créer des entreprises, développer un savoir-faire qui volera de ses propres ailes.

On peut aller plus loin dans la chaîne des effets indirects. Les grands événements contribuent à façonner la perception que l'on aura d'une ville. C'est l'argument évoqué par le Grand Prix, le fait que des millions de téléspectateurs associent Montréal à la Formule 1. Mais c'est surtout l'ensemble des activités sportives et culturelles qui peut servir à caractériser Montréal et contribuer à la rendre intéressante et attrayante.

Cet impact dépasse largement le tourisme. C'est un des éléments qui aide une ville à devenir un pôle, capable d'attirer des étudiants, des artistes, des chercheurs, des professionnels, de convaincre des entreprises de s'installer ici. La vie culturelle et la convivialité de Montréal contribuent très clairement à son essor de Montréal, et les festivals et autres événements y sont certainement pour quelque chose.

À cela s'ajoutent des effets sociaux, encore plus difficiles à mesurer, mais réels. À commencer par la cohésion sociale et l'enrichissement de la vie civique que permettent de grands rassemblements pacifiques. Le Festival de jazz est particulièrement intéressant à cet égard parce qu'il est capable de réunir anglophones et francophones. Le Festival d'été de Québec aussi, en réussissant à attirer une importante proportion de la population.

Ou encore, l'enrichissement culturel que permet l'accès à des spectacles gratuits ou peu coûteux qui permettent aux gens de se distraire, mais d'aussi sortir de chez eux, de découvrir autre chose et de s'ouvrir l'esprit. Sans oublier que ces événements donnent un sens à une ville, permettent de l'occuper autrement, que ce soient les Plaines d'Abraham ou le Quartier des spectacles, de rendre le centre des villes attrayant et pertinent dans cette ère dominée par l'étalement urbain.

Quand on soutient nos grands événements, on investit en fait dans la qualité de vie, un ingrédient majeur du succès d'une société, de son progrès économique et social. »

## DÉFIS ET PROBLÉMATIQUES

### DES PROGRAMMES SOUS-FINANCÉS

- Des membres du RÉMI, au nombre de 27, seuls une douzaine reçoivent une subvention de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) ou du Conseil des arts et lettres du Québec (CALQ).
- Au CALQ, le Festival de Lanaudière et Montréal Complètement Cirque.
- À la SODEC, ce sont : le Festival International de Jazz de Montréal, les FrancoFolies de Montréal, Montréal en lumière, Juste pour rire, le Festival d'été de Québec, le Festival du Nouveau cinéma, Amnesia Rockfest (Outaouais Rock), et le Festival ComédiHa!.
- Des compressions ont affecté ces diffuseurs, tout particulièrement en 2015. Des ajustements ont été apportés en 2016, mais un événement en particulier reçoit beaucoup moins que par le passé, soit le Festival d'été de Québec. En effet, l'événement qui disposait il y a quelques années 400 000 \$ ne reçoit plus que 300 000 \$, en vertu d'une décision administrative qui fait de cette somme le maximum qui peut être octroyé.
- Ces dernières années, les FrancoFolies ont elle aussi dû composer avec des coupures de dernière minute et un gel de leur subvention de la SODEC. Or, avec sa programmation entièrement francophone, incluant 70 % de contenu québécois, le festival est reconnu comme étant structurant pour toute l'industrie.
- Des événements qui ont une importante dimension culturelle sont exclus du Programme si cette dimension n'est pas la « principale ». Des événements majeurs internationaux comme l'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui compte parmi les plus importants diffuseurs en Montérégie, se voient exclus du Programme, ici parce que les montgolfières sont une part importante de la programmation. Pourtant, devant d'impressionnantes foules, des artistes québécois établis et de la relève se produisent, comme en témoigne la programmation 2016 : Brigitte Boisjoli, Milk & Bone, Yoan, Half Moon Run, les Cowboys fringants, Ariane Moffat, Jean-Marc Parent, Champion et ses G-Strings, Dumas, Koriass, etc.

#### **Recommandation 1**

De façon à indexer des sommes qui sont historiquement les mêmes et admettre au Programme quelques nouveaux événements et festivals québécois de la SODEC, ajouter des ressources au Programme d'aide à la diffusion en variétés, tout particulièrement au volet Aide aux événements nationaux et internationaux. Procéder à une augmentation proportionnelle du côté du CALQ.

#### **Recommandation 2**

Reconnaître le rôle de diffuseurs de variétés que sont les événements majeurs internationaux (et autres festivals et événements), même si d'autres composantes de la programmation font en sorte que les variétés n'en sont pas les seules. Ajouter des sommes en lien avec ces éventuels ajouts au Programme.



## UN MANQUE DE PRÉVISIBILITÉ

- Dans le contexte de précarité que connaissent les événements majeurs internationaux, la décision de la SODEC ou du CALQ de soutenir ou non l'événement de même que la somme consentie arrivent tardivement. Bien sûr, il ne saurait être question de modifier l'année financière du gouvernement, mais il apparaît souhaitable de prévoir des pratiques qui auront moins de répercussions fâcheuses. En 2015, des événements majeurs internationaux ont été informés de baisses après la tenue de leur édition ou encore le jour même de l'ouverture.

### **Recommandation 3**

Prévoir des pratiques administratives assurant une meilleure prévisibilité pour les événements majeurs internationaux, incluant des ententes triennales.

## DES MESURES À PRENDRE

### UN STATUT PARTICULIER, UNE RECONNAISSANCE

- Dans le cadre des programmes existants, les sommes consenties aux événements majeurs internationaux représentent une bonne partie des enveloppes disponibles, bien que toutes proportions gardées, dans le budget d'opération des événements majeurs internationaux, ces sommes ne représentent souvent que quelques points de pourcentage.
- Cette situation crée des insatisfactions de toutes parts : d'abord chez les autres événements et festivals subventionnés de plus petite taille, qui considèrent que la plus grande part du gâteau va aux événements majeurs internationaux et que les sommes qui leur reviennent, à eux, sont minimales. Quant aux événements majeurs internationaux, ils sentent que leur apport à la culture d'ici n'est pas pleinement reconnu et le fait qu'ils reçoivent souvent année après année la même somme, sans même aucune indexation, voire une somme moindre, ne constitue pas un incitatif à faire davantage.
- Le ministère de la Culture et des Communications est appelé à évaluer la possibilité de répondre à la réalité des événements majeurs internationaux par une formule inédite, un nouveau cadre d'intervention spécifique et adapté.
- À cet égard, la politique culturelle nationale de Norvège fournit un exemple dont le Québec pourrait s'inspirer.
- Le RÉMI rappelle que des travaux ont actuellement cours au ministère du Tourisme du Québec. L'une des solutions à l'étude constitue à sortir du Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques une « cohorte » d'événements pour lesquels ledit Programme ne constitue peut-être plus la réponse adéquate. L'objectif étant d'assurer la croissance de l'industrie et, dans le même sens, de trouver une réponse à caractère « industriel ».
- Le RÉMI suggère une concertation entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec, afin que la reconnaissance d'un caractère distinct à un certain nombre d'événements, du côté du Tourisme, soit doublée d'une semblable reconnaissance à la Culture.

- Ainsi, dans chacun des ministères pourrait émerger une nouvelle catégorie, une nouvelle réponse « sectorielle », mais aussi, peut-être, si l'arrimage est possible, une réponse « gouvernementale » qui s'appliquerait dans le cas d'un certain nombre d'événements importants au Québec, tant pour leur dimension touristique et économique, que pour leur apport culturel et leur rôle de diffuseur.
- Le « retrait » de ces événements des programmes réguliers aurait pour effet de créer de la « marge de manœuvre » au sein de ces mêmes programmes.
- Évidemment, cela suppose que les budgets soient intégralement préservés et que de nouvelles sommes soient ajoutées pour la nouvelle catégorie, pour cette cohorte d'excellence.

#### **Recommandation 4**

Évaluer la possibilité de reconnaître le rôle structurant d'un certain nombre d'événements majeurs internationaux à travers un nouveau statut de « Grand festival national » et pourvoir pour ceux-ci un cadre d'intervention spécifique et ciblé doté de moyens considérables.

#### **Recommandation 5**

Travailler de concert avec le ministère du Tourisme du Québec, afin d'évaluer la possibilité que cette reconnaissance (à titre de « Grand festival national ») et cette intervention aient un caractère gouvernemental plutôt que sectoriel.

### « Grands festivals » ou « Festivals carrefours » en Norvège

En 1996, une commission ministérielle proposait deux types de soutien pour les festivals dont un subside pour les festivals importants intégrés au domaine de la politique culturelle nationale, qui sont reconnus comme « Grands festivals » ou « Carrefours ».

Notons ici que « les festivals à caractère local n'étaient pas éligibles pour ces subventions, et le soutien à la création de nouveaux festivals revenait aux autorités locales et régionales »<sup>9</sup>.

À cette époque, il n'existait pas de règle exacte pour accorder ce statut. Une ample réflexion, menée en 2007-2008, a établi un cadre rigoureux pour accorder et évaluer périodiquement ce statut.

Premièrement, la réflexion a établi le principe selon lequel chaque genre artistique devrait n'avoir qu'un seul grand festival, mais tous les événements qui avaient déjà acquis ce statut pouvaient le conserver.

Deuxièmement, la réflexion a dégagé des obligations et des responsabilités qui incombent aux grands festivals norvégiens. À cet effet, neuf critères ont été développés afin d'encadrer leur apport à la culture norvégienne. Ils sont utilisés pour accorder et évaluer périodiquement ce statut.

Les critères établis pour évaluer les grands festivals :

- Avoir un ancrage local, soit avoir un soutien local considérable, être un événement important dans la culture locale et mobiliser des bénévoles locaux. Le gouvernement veille à ce que les grands festivals aient une répartition géographique qui couvre tout le territoire.
- Avoir une activité annuelle destinée au grand public et des ressources permanentes.
- Être un leader national dans son domaine ou son genre artistique avec un programme de haut niveau artistique. Participer à des réseaux nationaux et internationaux.
- Coordonner et assurer la coopération entre les festivals de même genre artistique. Les grands festivals sont vus comme des centres d'expertise qui contribuent au développement des plus petits festivals en leur fournissant de l'aide et du soutien.
- Avoir une orientation nationale et internationale en programmant des artistes de rayonnement national ou international. En plus de présenter l'art et la culture norvégienne, les grands festivals doivent être orientés vers l'international dans leur programmation. Ils doivent participer à des réseaux internationaux en vue d'échanger des expériences, de faire des productions conjointes et d'avoir des programmes de coopération. La coopération internationale contribue à présenter des artistes norvégiens sur les scènes internationales.
- Être innovant et orienté vers le développement. Les grands festivals contribuent activement au renouvellement et au développement de leur genre artistique, ils élaborent une programmation expérimentale et assurent la diffusion de la culture auprès du grand public (la popularisation de la culture).
- Assurer le développement des arts auprès du public. Les grands festivals se dotent d'un plan stratégique global pour la promotion des arts auprès du grand public. D'une part, ils développent un nouveau public, et, d'autre part, stimulent le public existant à une fréquentation plus importante. Un point important est le développement des connaissances sur les différents groupes cibles.

<sup>9</sup> Source : VAAGLAND, J. « Les festivals en Norvège », dans NÉGRIER et al (2013). *Festivals de musique [s] – Un monde en mutation – Une comparaison internationale*. Éditions Michel de Maule, Paris, p. 237-251.

- Faire preuve d'une gestion saine des ressources afin d'atteindre des objectifs artistiques, de gestion et d'audience (publique). Une bonne utilisation des ressources est une condition préalable à l'évaluation de la mission culturelle (ex : un déficit financier réduit considérablement la possibilité d'être reconnu comme grand festival et peut mener à l'exclusion). À cet effet, les grands festivals développent des sources de financement privé.
- Quant à son financement provenant de sources publiques, être financé par les autorités publiques locales et régionales à hauteur de 40 % (30 % dans les régions nordiques), le gouvernement national assurant les 60 % restants (70 % dans les régions nordiques).
- Enfin, le gouvernement nomme le président du conseil d'administration et d'autres membres y siégeant en contrepartie de son soutien.

C'est le ministère de la Culture qui administrait les subventions aux grands festivals. Avant la réforme de 2016, 16 festivals avaient ce statut. Les grands festivals étaient considérés comme des institutions culturelles plutôt que de simples événements.

Le statut de grand festival était accordé par le ministre (suite à des consultations), selon des critères économiques, administratifs, géographiques et, dans une moindre mesure, artistiques.

Le soutien public aux grands festivals était garanti pendant une période de quatre ans. Périodiquement, les grands festivals étaient évalués pour déterminer leur admissibilité à ce statut. Dans les faits, les festivals ayant obtenu ce statut ne l'ont jamais perdu.

Le niveau de soutien national à chaque grand festival était décidé chaque année dans le budget national.

Le niveau de soutien aux grands festivals était très supérieur à ce que les autres festivals obtenaient normalement. En 2011, par exemple, les 16 grands festivals ont reçu au total environ 16 M \$ (CAN) de l'État (+ 10 M \$ (CAN) des autorités locales et régionales), alors que plus de 200 autres festivals n'ont reçu au total qu'environ 10 M \$ (CAN) de l'État et 2,2 M \$ (CAN) des autorités locales et régionales.

### **Les autres festivals**

Les autres festivals sont financés par le Conseil des Arts. Cet organisme est responsable de la mise en œuvre de la Politique culturelle norvégienne et de la gestion des certains programmes d'aide au développement de la culture, destinés aux musées, aux archives, à la littérature, à la musique, etc., y compris les subventions pour les festivals. Bien que le Conseil soit un organisme public autonome du ministère du Culture et du parlement, il est financé entièrement par le ministère de la Culture. Le Conseil des Arts évalue les festivals du point de vue artistique en appliquant le principe de la libre concurrence.

En 2015, le ministère de la Culture a lancé une vaste réflexion sur le modèle de financement des festivals. De nouvelles règles ont été adoptées en 2016 et seront effectives à partir de 2017.

#### **L'expérience**

norvégienne des « Carrefours » tirera alors à sa fin. Pour le RÉMI, ces vingt années démontrent que la formule est porteuse à quelques conditions et qu'il vaut la peine d'en tirer des leçons.

D'abord, de l'avis du Regroupement, la création d'éventuels « Carrefours » au Québec ne doit pas entraîner à la baisse le financement des programmes existants, mais plutôt constituer une occasion de donner, à l'intérieur de ces mêmes programmes, de la marge de manœuvre, de l'« oxygène », qui consolidera tout un pan de festivals et événements de plus petite taille. On

parle bien sûr de ces programmes à la SODEC et au CALQ et, si la reconnaissance est plus large et s'étend au Tourisme, au Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques. Aussi, à la différence du modèle norvégien, le RÉMI avance l'idée que les festivals soient reconnus comme « Carrefours » non seulement sur la base de critères culturels, mais aussi économiques et touristiques. Ces critères étant souvent plus quantitatifs que qualitatifs, ils permettront de faire une distinction claire entre les différentes catégories de festivals et d'événements et ceux qui peuvent accéder ou non au statut de « Grand festival national ».

## UN FINANCEMENT ADÉQUAT ET UNE INDEXATION AUTOMATIQUE DES PROGRAMMES EXISTANTS

Au sein des programmes, au CALQ comme à la SODEC, aucun mécanisme d'indexation automatique n'est prévu, ce qui fait en sorte qu'avec le temps, la pression augmente sur l'enveloppe disponible et que chaque nouvelle demande a l'effet d'une menace sur l'« équilibre » qui s'installe.

Il est impératif de donner plus de moyens aux événements majeurs afin qu'ils puissent maintenir et préserver un équilibre entre « valeur sûre » et expérimentation.

### **Recommandation 6**

De façon à pouvoir accueillir de nouveaux événements, mais aussi pour favoriser la croissance de l'industrie et, du point de vue culturel, une plus grande diffusion des variétés, le ministère doit édicter des règles d'indexation automatique ou d'augmentation programmée.

## ACCOMPAGNER LE VIRAGE NUMÉRIQUE, L'INNOVATION ET LE RENOUVELLEMENT

Les événements majeurs internationaux souhaitent prendre le virage numérique. Cela peut prendre différentes formes, à commencer par le site même des événements où différentes initiatives peuvent être mises de l'avant. Il s'agit également de webdiffusion ou encore de faire en sorte que les sites web des événements deviennent de véritables plateformes de diffusion, où l'aspect pédagogique pourrait être développé davantage. On parle d'archivage des anciennes éditions, de rendre des spectacles disponibles à la carte, d'aller en coulisses, dans le processus de création, etc. Ces initiatives ne sont pas vraiment soutenues pour le moment. Le volet 3 du Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques du ministère du Tourisme prévoyait un soutien à l'innovation, mais les moyens ont été grandement réduits et la définition même de ce qui est une initiative à caractère innovant est devenue trop restrictive au fil du temps. Or, on sait que les festivals et événements en général constituent des portes d'entrée sur la culture québécoise, notamment pour les jeunes.

### **Recommandation 7**

Prévoir un soutien spécifique à l'innovation, à la numérisation et aux nouvelles initiatives qui permettront aux diffuseurs que sont les événements majeurs internationaux de rejoindre un plus vaste public.



## CRÉER DES MESURES FISCALES DÉDIÉES AUX ÉVÉNEMENTS MAJEURS INTERNATIONAUX

Le RÉMI évalue avec le ministère du Tourisme une série de mesures qui pourraient être mises de l'avant, notamment pour répondre aux besoins spécifiques des événements majeurs internationaux.

L'accompagnement automatique par des mesures fiscales est au cœur des discussions. L'avènement et le développement, au Québec, de véritables industries cinématographique et audiovisuelle, par exemple, n'auraient été possibles sans le soutien que consent l'État via les crédits d'impôts. Cette voie mérite d'être explorée du côté de ce qui est devenu, au fil des récentes années, une industrie naissante et relativement précaire de l'événementiel au Québec.

Une partie des questionnements à ce sujet réside dans le fait que, en ce moment, la plupart des événements majeurs internationaux sont des organisations à but non lucratif et qu'il faudrait envisager un crédit d'impôt remboursable, ce qui est inédit.

Par ailleurs, la transformation d'organisations à but non lucratif en sociétés privées aurait pour effet de les disqualifier de l'aide financière de certains subventionnaires, à commencer par Patrimoine canadien.

Un crédit d'impôt englobant à la fois les dépenses de main d'œuvre et les frais de mises en marché pourrait-il être à l'avantage de certains événements majeurs internationaux? Peut-être. Dans tous les cas de figure, il assurerait une prévisibilité et un caractère automatique à la forme d'aide consentie par l'État, ce qui n'est absolument pas le cas actuellement.

### **Recommandation 8**

Évaluer la mise en place de nouvelles mesures fiscales, de crédits d'impôts notamment, afin de donner à l'industrie événementielle un accompagnement automatique du type de ceux qui prévalent en cinéma et en audiovisuel.

## UN SOUTIEN PLUS ADÉQUAT DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Depuis la fin du Programme de manifestations touristiques de renom, en 2011, le RÉMI est en représentation auprès du gouvernement fédéral afin qu'il mette en place un programme dédié, un fonds spécifique, pour les événements majeurs internationaux.

La réalité est que, sauf pour Patrimoine canadien et Développement économique Canada, qui font des interventions ciblées mais limitées dans leur champ, il n'y a pas de réel soutien pour l'industrie événementielle au Québec et au Canada. Au fil des dernières années, la part du financement du gouvernement fédéral a littéralement fondu, de quelque 12 % qu'elle a déjà été à quelque 4 %.

Le ministère de la Culture et des Communications du Québec et son ministre sont appelés à jouer un rôle important pour ramener le gouvernement fédéral au dossier, notamment par la voie de représentation et celle des conférences fédérales et provinciales en matière de culture et de tourisme.

### **Recommandation 9**

Jouer un rôle actif afin de ramener le gouvernement fédéral dans le dossier des festivals et des événements, plus particulièrement celui des événements majeurs internationaux, avec un programme dédié et spécifique.